

Assignation d'un paramédic de soins avancés lors d'une demande de transfert interétablissement

Centrale de transport des usagers

Lorsqu'il y a des enjeux de disponibilité d'infirmière lors d'une demande de transfert **non urgent** nécessitant l'accompagnement d'une infirmière, vous pouvez créer une requête de transport et communiquer directement avec les paramédics de soins avancés afin de valider leur disponibilité et confirmer la possibilité de **prise en charge**.

Téléphoner au **450 465-5000, poste 2408 (numéro externe pour joindre CETAM)**.

Horaire : lundi au vendredi **8 h à 20 h** et samedi-dimanche de **8 h à 18 h**

- Si aucune réponse, **rappeler 10 min** après;

Si toujours pas de réponse, poursuivre vos démarches pour assigner une ressource infirmière.

Pour toute situation problématique, svp joindre la Garde des services préhospitaliers d'urgence au 514-237-6911